

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
SEANCE DU 11 mai 2023**

**Objet : Plan de financement des travaux pour le raccordement en fibre optique de huit sites propriété du Département de la Haute-Vienne**

L'an deux mille vingt-trois, le onze mai à quatorze heures et trente minutes, le bureau du Syndicat Mixte DORSAL, dûment convoqué le deux mai 2023, se réunit en session ordinaire, en salle Feu, à la Maison Régionale des Sports, site de Gaïa, en présentiel et sous forme de visio-conférence, sous la présidence de Monsieur Jean-Marie BOST, son Président.

*En exercice : 19 – 43 voix*

*Présents : 13 (dont 4 procurations) – 33 voix*

*Votants : 13 Pour soit 33 voix*

Sont présents :

Mr Jean-Marie BOST – 1 voix - Président	Conseiller Départemental Haute-Vienne
Mme Hélène ROME – 5 voix – 2 <sup>ème</sup> VP – (procuration donnée à Mr Bernardie)	Vice-Présidente Département Corrèze
Mme Hélène FAIVRE – 5 voix – 3 <sup>ème</sup> VP - PRESENTIEL	Vice-Présidente Département Creuse
Mr Stéphane DESTRUHAUT – 5 voix – 4 <sup>ème</sup> VP – PRESENTIEL	Vice-Président Département Haute-Vienne
Mr Jean-Pierre BERNARDIE – 1 voix – 5 <sup>ème</sup> VP – VISIO	Conseiller Agglo Bassin Brive
Mr Alain GRASS - 1 voix – 6 <sup>ème</sup> VP – VISIO	Conseiller communautaire CC Marche Combraille Aquitaine
Mr Jean-Paul BARRIERE – 1 voix – 7 <sup>ème</sup> VP – PRESENTIEL	Vice-Président CC Haut Limousin en Marche
Mr Camille CARCAT - 1 voix – (procuration donnée à Mme Faivre)	Vice-Président CC Creuse en Marche
Mr Bruno FLEURY – 1 voix – (procuration donnée à Mr Grass)	Conseiller Communautaire Tulle Agglo
Mr Albin FREYCHET – 5 voix – PRESENTIEL	Conseiller Régional Nouvelle Aquitaine
Mme Sarah GENTIL – 1 voix – (procuration donnée à Mr Bost)	Adjointe au Maire de la Ville de Limoges
Mr Mathieu HAZOUARD – 5 voix – VISIO	Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Joël VILARD – 1 voix - VISIO	Conseiller communautaire CC Ouest Limousin

Sont excusés :

Mr François VINCENT – 5 voix – 1 <sup>er</sup> VP	Conseiller régional de la Région Nouvelle Aquitaine
Mr Pierre CHEVALIER – 1 voix	Président du Syndicat de la Diège
Mr Francis COMBY – 1 voix	Président CC Pays Lubersac Pompadour
Mr Alain FAUCHER – 1 voix	Vice-Président de la CC de Noblat
Mr Henri LECLERE – 1 voix	Conseiller communautaire Agglo Grand Guéret
Mr Vincent TURPINAT – 1 voix	Vice-Président CC Creuse Confluence

Le Département de la Haute-Vienne a sollicité le syndicat mixte DORSAL afin d'étudier l'opportunité d'acquérir des droits d'usage exclusif de fibre optique noire (FON) pour les huit sites suivants :

- MDD Eymoutiers
- MDD Le Dorat
- Ateliers Départementaux Limoges
- MDD Limoges Les Portes ferrées
- MDD Limoges René Coty
- MDD Nantiat
- MDD Saint Junien
- Antenne Sociale Saint Junien

Ces sites, situés hors zone de déploiement FTTH DORSAL, seront raccordés sur le Réseau Public de première génération.

Cette demande s'inscrit dans le cadre de la délibération du Comité Syndical N°718 du 11 octobre 2019.

Le syndicat mixte contractualisera de gré à gré, auprès de son délégataire Axione Limousin, pour le service NetCity Infra pour ces sites.

Le montant estimatif des travaux liés à ces 8 raccordements de sites s'élève à 30 000 € HT maximum selon le plan de financement prévisionnel suivant :

NATURE DES RECETTES	MONTANT HT	POURCENTAGE
Département de la Haute-Vienne	30 000 € HT	100,00%
<b>TOTAL</b>	<b>30 000 € HT</b>	<b>100%</b>

Opération inscrite sur le Budget Principal du Syndicat.

**Après avoir délibéré, les membres du bureau décident, à l'unanimité :**

- **d'autoriser la mise en œuvre de cette nouvelle opération,**
- **d'accepter le plan de financement de cette opération tel que détaillé ci-dessus,**
- **d'autoriser le Président à procéder aux demandes de subventions et contributions correspondantes,**
- **d'autoriser le Président à signer tout acte se rapportant à cette opération.**

**Jean-Marie BOST**  
**Président de DORSAL**



**Certifié transmis au représentant de l'Etat le**  
**Publié par affichage le :**

